



## Inscription à l'étude surveillée



Pour effectuer cette démarche,  
pensez au Portail Famille !  
[www.mairie-cahors.fr](http://www.mairie-cahors.fr)

Nom de l'école : .....

Nom et prénom de(s) enfant(s) : .....

L'étude surveillée se déroule de 16h30 à 17h30 dans les écoles élémentaires. Pour garantir la qualité de ce service, une inscription est obligatoire et elle est valable toute l'année. Si votre enfant est inscrit, sa présence est obligatoire le ou les jours concernés. Pour inscrire votre enfant, il vous suffit de remplir le document suivant et de le remettre aux **agents municipaux de votre école**. Une inscription à l'étude est possible en cours d'année, **en fonction des places disponibles**.

### Inscription à l'étude surveillée (à partir du CP) - Merci de cocher les jours concernés



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Je soussigné(e), .....responsable légal de l'enfant, m'engage à respecter les règles fixées par le règlement intérieur de l'Accueil Périscolaire.

Date :

Signature du responsable de l'enfant :



Service de la Vie Scolaire – Mairie de Cahors - 05 65 20 88 18



[ecoles@mairie-cahors.fr](mailto:ecoles@mairie-cahors.fr)



## Inscription à l'étude surveillée



Pour effectuer cette démarche,  
pensez au Portail Famille !  
[www.mairie-cahors.fr](http://www.mairie-cahors.fr)

Nom de l'école : .....

Nom et prénom de(s) enfant(s) : .....

L'étude surveillée se déroule de 16h30 à 17h30 dans les écoles élémentaires. Pour garantir la qualité de ce service, une inscription est obligatoire et elle est valable toute l'année. Si votre enfant est inscrit, sa présence est obligatoire le ou les jours concernés. Pour inscrire votre enfant, il vous suffit de remplir le document suivant et de le remettre aux **agents municipaux de votre école**. Une inscription à l'étude est possible en cours d'année, **en fonction des places disponibles**.

### Inscription à l'étude surveillée (à partir du CP) - Merci de cocher les jours concernés



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Je soussigné(e), .....responsable légal de l'enfant, m'engage à respecter les règles fixées par le règlement intérieur de l'Accueil Périscolaire.

Date :

Signature du responsable de l'enfant :



Service de la Vie Scolaire – Mairie de Cahors - 05 65 20 88 18



[ecoles@mairie-cahors.fr](mailto:ecoles@mairie-cahors.fr)